

Public Sénat, 22 janvier 2014

Le Sénat propose un nouveau statut des élus locaux, pour plus « d'équité »

Tweet

ARTICLE - D'ÉLU - DÉCENTRALISATION - ÉLECTIONS - GOURAULT
- JACQUELINE - JEAN - MAIRES - MUNICIPALES - PIERRE - SUEUR
Marie-Caroline Chardonnet
Le 22.01.2014 à 18:51

ATAA*



© AFP

La proposition de loi visant à faciliter l'exercice du mandat des élus locaux a été adoptée au Sénat. Une PPL défendue par Jacqueline Gourault et Jean-Pierre Sueur, le président de la commission des lois. Une proposition de loi qui tente de remettre plus d'équité et surtout d'améliorer le statut des élus.

Cette proposition de loi fait suite aux Etats Généraux de la Démocratie Territoriale, au cours desquels la question du statut des élus locaux a été considérée comme prioritaire. Une façon de réactualiser les besoins et les devoirs des élus locaux par une redéfinition des modalités d'accès.